



Abus de confiance et caution pour location

Par **fabien**, le 19/01/2012 à 16:46

Bonjour,rrrnJe vous raconte l'histoire, il y a un an et demi, mon amie avait trouvé un appartement mais il fallait que quelqu'un se porte caution, ses parents n'etant pas disponible (parti en vacances), elle me demanda d'être caution en attendant que ses parents reviennent et prennent le relais.rnrnMais ses parents ne se sont jamais porté caution à ma place (sans que je le sache) et mon amie n'a jamais payé son loyer.rnrnAprès quelques mois, j'ai reçu des lettres de mise en demeure me demandant de rembourser les loyers non payés. J'ai demandé des explications à mon amie (on était séparé depuis quelques temps déjà), qui m'expliqua que son appartement avait des probleme d'humidité et qu'elle ne voulais pas payer tant que les travaux n'avait pas été fait, me rassurant en me disant qu'elle mettais l'argent des loyers de coté.rnrnQuelques temps plustard une autre lettre est arrivé, j'ai repris contacte avec mon amie, elle m'affirma s'être arrangé pour rembourser tout les loyers.rnrnDepuis plus aucune lettre, pour moi tout était réglé.rnrnMais aujourd'hui j'ai reçu une lettre d'huissier me reclamant pres de 3000€ de loyers impayés, et je n'ai absolument pas les moyens de payer. rnrnJe n'ai plus de contact avec la personne en cause, je ne sais pas ou elle habite à present (elle a quitté cet appartement)rrrnJe crois que je me suis fait avoir...rrrnQuelle solution s'offre à moi ?rrnrnEst ce qu'une plainte pour abus de confiance est possible ?rrnrnEn tout cas merci de m'aider.

Par **cocotte1003**, le 19/01/2012 à 18:37

Bonjour, puisque vous vous etes porté caution pour les loyers il va valoir régler les impayés, dans le cas contraire le dossier risque bien de finir en justice ou il y a de fortes chances pour qu'il y ai n plus des frais à régler. Vous pouvez vous retourner (en justice) contre votre "amie" pour vous faire rembourser. Pour commencez aller voir l'huissier pour essayer d'échelonner la

dette sinon il vous restera la solution d'un pret, cordialment